

L'an deux mille dix sept, le quatorze février à dix huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la nouvelle communauté, sous la présidence de Monsieur PANIFOUS Laurent

Etaiènt présents : VANDERSTRAETEN François (Artigat), DE SAINT BLANQUAT Gilles (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade) , COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), COURET Jean-Luc, HORTOLA Jacques, PORTA Christian (Carla-Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), MOIROT Christian (Castex), VIE Jean-François, BERGE Rémi, SIRGANT Thierry (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, GROS Christian, BERGE Jean-Pierre (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, RIVES Jean-Claude, GILAMA Marie (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, POUËCH Jean-Marc, DOUSSIET Claude (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Olivier (Monesple), Lilian RAUFASTE (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), FRANQUINE Paul (Sainte-Suzanne), BOY Francis, TEYSSEYRE Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), SAINT-GERMAIN Pascal (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

Etaiènt excusés : STRUMIA Pauline (La Bastide de Besplas), Valérie HUART (Lanoux)

Etaiènt absent : MARTINEZ Rolande (Le Mas d'Azil)

Procurations: SARDA Manuel à François VANDERSTRAETEN, LLUIS Claude à Jean LABORDE, BLANDINIÈRES Lydia à COURNEIL Jean-Claude, MOUSTY Monique à RIVES Jean-Claude

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de séance du 14 février 2017
- Rapport de présentation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 13 février
- Mensualisation de la contribution 2017 au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Arize
- Demande de subvention au Fond Départemental d'Action Locale 2017
- Questions diverses

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 14 FEVRIER 2017

Le Président propose à l'assemblée d'approuver le compte rendu de séance du 14 février 2017.

L'assemblée procède au vote pour l'approbation du compte rendu de séance du 14 février 2017.

44 votants	Votes pour	44	Votes contre	0	Abstentions	0
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

- RAPPORT DE PRESENTATION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DU 13 FEVRIER

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) instituée par délibération du conseil communautaire en date du 24 janvier 2017 suite au passage en Fiscalité Professionnelle Unique (F.P.U.) fixé au 1er janvier 2017.

Il indique que cette commission s'est réunie en première séance le 13 février 2017.

Il présente à l'assemblée le Président de la CLECT ; Jean Claude COMMENGE et le Vice-Président de la CLECT ; Philippe JALOUX, nommés lors de cette séance.

Jean Claude COMMENGE ; Président de la CLECT expose au conseil communautaire le rapport de présentation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 13 février 2017 portant sur la détermination du montant des Attributions de Compensation provisoires "fiscales" pour chaque commune opérée dans le cadre du passage en F.P.U.

Il présente le tableau ci-dessous qui reprend dans le détail et par catégorie de recettes les montants qui seront reversés en 2017 par douzième aux communes membres.

TABLEAU DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES "FISCALES"

Code INSEE	Communes Membres	CFE	CVAE	IFER	TAFNB	TAS COM	ComPart salaires (CPS)	Comp fract.recettes LDF 2003 versée en 2016	AC PROVISOIRES 2017
C019	ARTIGAT	14 618	3 435	0	637	0	3 145	95	21 930 €
C079	CARLA BAYLE	18 877	12 763	0	1 354	0	5 776	170	38 940 €
C083	CASTERAS	375	243	0	0	0	0	0	618 €
C109	DURFORT	1 373	0	0	134	0	0	21	1 528 €
C124	LE FOSSAT	95 021	43 512	0	1 341	0	57 970	1 035	198 879 €
C151	LANOUX	219	4	0	0	0	273	3	499 €
C167	LEZAT SUR LEZE	137 221	91 639	7 379	3 532	27 536	74 494	1 156	342 957 €
C195	MONESPLE	0	0	0	8	0	0	0	8 €
C224	PAILHES	6 075	164	3 214	804	0	2 647	0	12 904 €
C277	SAINT YBARS	6 788	1 693	0	594	0	8 764	81	17 920 €
C294	SIEURAS	1 123	4	0	65	0	0	0	1 192 €
C338	VILLENEUVE DU LATOU	1 198	5	0	227	0	0	0	1 430 €
C342	SAINTE SUZANNE	1 128	6	0	301	0	1 296	0	2 731 €
C038	LA BASTIDE DE B	5 031	291	0	268	0	3 149	0	8 739 €
C061	LES BORDES S/ ARIZE	16 163	2 812	0	332	12 129	0	1 266	32 702 €
C073	CAMARADE	2 855	318	4 286	0	0	383	0	7 842 €
C075	CAMPAGNE SUR ARIZE	4 333	1 584	0	0	0	4 133	0	10 050 €
C084	CASTEX	2 028	10	0	0	0	0	17	2 055 €
C105	DAUMAZAN /ARIZE	16 208	6 099	38 315	836	1 032	20 355	662	83 507 €
C123	FORNEX	1 158	3 897	0	0	0	2 597	1	7 653 €
C127	GABRE	398	0	650	10	0	286	0	1 344 €
C172	LOUBAUT	0	0	0	0	0	0	0	0 €
C181	LE MAS D'AZIL	33 079	13 243	7 826	594	0	19 227	388	74 357 €
C186	MERAS	0	0	0	0	0	0	0	0 €
C205	MONTFA	469	0	0	0	0	0	0	469 €
C253	SABARAT	16 363	6 770	29 585	742	0	4 572	18	58 050 €
C310	THOUARS / ARIZE	940	533	0	0	0	0	0	1 473 €
	Totaux	383 041	189 025	91 255	11 779	40 697	209 067	4 913	929 777 €

Il précise que ces montants ont été arrêtés par les services de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.).

Claude DOUSSET souligne que cette opération permet de pérenniser des dotations d'ajustement qui allaient disparaître.

Il s'interroge sur les modalités de paiement par douzième.

Laurent PANIFOUS attend une nouvelle dynamique fiscale générée par cette démarche.

► Monsieur Le Président de la communauté de communes Arize-Lèze propose à l'assemblée de prendre une délibération pour approuver le Rapport de présentation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 13 février 2017 portant sur la détermination du montant des Attributions de Compensation provisoires "fiscales".

Après en avoir débattu, l'assemblée procède au vote pour approuver le Rapport de présentation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 13 février 2017 portant sur la détermination du montant des Attributions de Compensation provisoires "fiscales".

44 votants	Votes pour	44	Votes contre	0	Abstentions	0
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

- MENSUALISATION DE LA CONTRIBUTION 2017 AU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ARIZE

Monsieur Le Président informe l'assemblée que la contribution au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Arize au titre de l'année 2017 doit être effectuée dans le cadre d'un versement mensuel au dixième de la contribution à ce service.

Il rappelle qu'à cette fin, le S.D.I.S. de l'Ariège émet un titre de recette annuel qu'il appartient de régler par mandat mensuel.

► Monsieur Le Président propose à l'assemblée de prendre une délibération afin de valider le versement au SDIS comme présenté.

Après en avoir débattu, l'assemblée procède au vote pour valider la contribution au SDIS suivant le mode de versement mensuel présenté

44 votants	Votes pour	44	Votes contre	0	Abstentions	0
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

- DEMANDE DE SUBVENTION AU FOND DEPARTEMENTAL D'ACTION LOCALE 2017

Monsieur Le Président informe l'assemblée que le Conseil Départemental de l'Ariège a fixé une nouvelle règle au titre du financement FDAL pour l'année 2017, à savoir : un plafond de 50 000 € par dossier.

Il précise que plusieurs dossiers peuvent être déposés.

Raymond BERDOU rappelle que les demandes doivent être dématérialisées.

Il s'adresse à Laurent MILHORAT afin de remercier à ce titre le travail effectué par le service informatique du Département.

► Monsieur Le Président propose à l'assemblée de délibérer pour solliciter un cofinancement maximum de 50 000 € du Conseil Départemental de l'Ariège sur le Fond Départemental d'Action Locale (FDAL) dans le cadre des travaux de voirie 2017 en complément à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

L'assemblée procède au vote pour délibérer pour solliciter un cofinancement de 50 000 € du Conseil Départemental de l'Ariège sur le Fond Départemental d'Action Locale (FDAL) dans le cadre des travaux de voirie 2017 en complément à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

44 votants	Votes pour	44	Votes contre	0	Abstentions	0
------------	------------	----	--------------	---	-------------	---

QUESTIONS DIVERSES

Jean Luc COURET renouvelle sa demande d'éclaircissement sur les modalités de financement des travaux de voirie communautaire dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017.

Laurent PANIFOUS explique que malgré deux sollicitations, les services de l'Etat n'ont toujours pas fourni d'élément de réponse écrit.

Laurent Panifous annonce le planning des commissions Voirie, Culture et économie et clôture la séance.